

N° JEUNESSE ET SPORTS 31AS1027 N° SIREN 448 085 308 N° Préf. Hte-Gne 3/14174

LES MOUNTAGNOLS

CLUB ALPIN FRANCAIS - FFRP

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 NOVEMBRE 2017

Le 10 novembre 2017 à 19 h 30, les adhérents de l'Association LES MOUNTAGNOLS régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est sis à la Banque Populaire, avenue Jean Chaubet à TOULOUSE (31), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle de la Maison des séniors de Soupetard, 44 rue Louis PLANA à TOULOUSE,

Présents : 54 Excusés : 2 Pouvoirs : 23

Pour les votes, deux scrutateurs sont désignés : Roland AZEMA et Boris YAKOVLEFF.

Ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour, Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2016,	
3) Présentation du rapport moral : bilan sur le questionnaire de satisfaction, bilan sur les objections du rapport d'activité de satisfaction de satisfaction du rapport d'activité de satisfaction de satisf	
7 / Tesentation du lappoit d'activité avec résultate des commissions	_
o / 1 rescritation du bilan infanciel de rexercice /016-/01/	_
6) Budget prévisionnel pour l'exercice 2017-2018, 7) Renouvellement des membres du Comité Directeur et présentation des candidatures exprimées,	_
o) i dimations,	-
- Coounto,	
10) Partenariats, 11) Le Buff des Mountagnols 12) Questions diverses	
12) Questions diverses	4

Le Président, Philippe PERPERE ouvre la séance à 20 h 10.

1) Approbation de l'ordre du jour

Contre: 0 Abstentions: 2 Pour: 75

L'ordre du jour est adopté à la majorité des membres votants.

2) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2016

Contre: 0 Abstentions: 3 Pour: 74

Le compte-rendu est approuvé à la majorité des membres votants.

3) Présentation du rapport moral : bilan sur le questionnaire de satisfaction, bilan sur les objectifs, programmes, encadrement, animations

Contre: 0 Abstentions: 4 Pour: 73

Le rapport moral est approuvé à à la majorité des membres votants.

4) Présentation du rapport d'activité avec résultats des commissions

Philippe PERPERE expose le bilan des sorties et séjours de la saison écoulée. Le nombre de sorties effectuées sur l'exercice a été de 39 sorties sur 42 de programmées (dû au mauvais temps au printemps). Le nombre moyen de participants par sortie est stable à 35 personnes. Le nombre de WE séjours proposés a augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Les référents de chaque commission présentent ce qui a été réalisé en 2016-2017 : Philippe PERPERE pour la commission programmes, pour la commission matériel (Bernard DELCROS étant absent), pour la commission inscriptions et site ainsi que pour la commission sécurité formation. Patrice HASSENBOHLER présente l'activité de la commission balisage. Enfin Charline AGUSTI relate l'activité de la commission animations.

Contre: 0 Abstentions: 3 Pour: 74

Le rapport d'activité est approuvé à la majorité des membres votants.

5) Présentation du bilan financier de l'exercice 2016-2017

Présentation faite par Liber IBANEZ. Roland AZEMA, vérificateur a présenté son rapport de contrôle. Le compte de résultats fait apparaître un excédent de 1 146 € pour l'exercice 2016-2017.

Contre : 0 Abstentions : 1 Pour : 76

Le bilan financier est approuvé à la majorité des membres votants.

6) Budget prévisionnel pour l'exercice 2016-2017

Contre: 0 Abstentions: 2 Pour: 75 Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des membres votants.

7) Renouvellement des membres du Comité Directeur et présentation des cadidatures exprimées

Philippe PERPERE procède à un appel à candidatures en mettant en exergue le besoin de bénévoles, notamment au niveau de l'enregistrement des inscriptions aux sorties du dimanche. Membres sortants :

- CARNOY Evelyne,
- CHAUSSONNET Jean-Paul.
- LARREY Christian.
- MAGNIEZ Claude,
- PERPERE Philippe.
- RUZZANTE Bernard.
- SEGUELAS Augustin.
- STOBEO Patrice.
- TOQUER Didier,
- Démission : DUDOGNON Michel.

Candidats:

- CARNOY Evelyne,
- CHAUSSONNET Jean-Paul.
- FOURMENT Jean-Louis.
- IBANEZ Liber.
- LARREY Christian.
- MAGNIEZ Claude.
- PERPERE Philippe,
- RUZZANTE Bernard,
- SEGUELAS Augustin,
- TOQUER Didier,

Suite à la démission de Michel DUDOGNON en Aout 2017, Liber IBANEZ assure l'intérim du poste de Trésorier (décidé en Comité Directeur de Juillet 2017). Il se présente dans le cadre de cette AG pour intégrer le bureau et ainsi avaliser son poste de trésorier du club.

D'autre part Patrice STOBEO ne se représente pas.

Contre: 0 Abstentions: 1 Pour: 76

Les 10 candidats sont élus à la majorité des membres votants.

8) Formations

Le bureau informe l'assemblée que l'association ANENA organise à LABEGE le 10 Décembre une journée de formation sur le milieu hivernal. Parmi les intervenants, certains sont gendarmes ou employés de MétéoFrance.

La FFRP organise aussi une journée d'information sur la neige à AUZAT le 03 Février. Le bureau incite les adhérents intéressés par le milieu hivernal et effectuant des sorties en raquettes à participer à une de ces journées.

Il est prévu de réserver un temps lors des sorties hivernales pour procéder à des exercices de manipulation des DVA.

Le CAF et la FFRP proposent des formations pour les encadrants.

Il est proposé de remettre le stage neige et glace au programme avec un contenu adapté à l'activité des Mountagnols. Ce point sera rediscuté en Comité directeur.

9) Sécurité

Philippe PERPERE rappelle la nécessité que les participants marchent derrière l'encadrant et que le serre file soit vigilant de n'oublier personne. Il convient que les participants soient conscients qu'ils engagent leur responsabilité et celle du groupe.

Augustin SEGUELAS précise que lorsqu'un participant passe devant l'encadrant, il n'est plus sous sa responsabilité.

Philippe PERPERE ajoute que les encadrants doivent s'en tenir au programme (que ce soit pour la quantité ou pour l'itinéraire). Une charte de bonne conduite du groupe au niveau des encadrants adaptée à nos types de randonnées a été émise en guise de rappel en Février 2017.

10) Partenariats

La convention de **partenariat avec le CAF de Toulouse** stipule que les deux clubs sont autonomes. Son contenu a été clarifié au niveau des rôles, des responsabilités et la réciprocité a été confirmée. Philippe PERPERE constate une bonne entente entre le CAF et les Mountagnols, maintenant que les incompréhensions ont été résorbées. Les sorties du CAF du mercredi sont sous la responsabilité du CAF et les Mountagnols ne prêtent plus de matériel pour ces sorties. Les sorties semaine des Mountagnols ne sont que sous la responsabilité des Mountagnols et non du CAF au même titre que les sorties dimanche. Les deux associations sont en accord total sur ce fonctionnement

Partenariat avec le Vieux Campeur pour les adhérents du CAF :

Les bons d'achat sont à acheter sur place avant de passer en caisse (le taux de réduction est de 19 %. 1 % sert à rémunérer l'employée du CAF qui gère les bons d'achat).

Partenariat avec Chullanka pour les adhérents de la FFRP :

Le taux de réduction est de 20 %.

11) Le Buff des Mountagnols

Il est distribué aux adhérents présents à l'Assemblée générale.

Il est procédé à la distribution de cadeaux à des membres ayant effectué certaines tâches au sein du Comité directeur.

12) Questions diverses

Le chauffeur de car pourrait-il récupérer d'abord le groupe qui a terminé sa randonnée en premier ? Philippe PERPERE répond que non ce n'est pas possible quand le 2 points de rendez-vous sont trop éloignés. C'est difficile à gérer. On le fait quand c'est possible.

La séance est levée à 22 h 35.

Le Président, Philippe PERPERE Le Vice-Président, Augustin SEGUELAS

La Secrétaire, Françoise GERAUD